

A LA CONDUITE ACCOMPAGNÉE

3 formules de conduite accompagnée sont possibles :

- L'Apprentissage Anticipé de la Conduite
- La Conduite Supervisée
- La conduite encadrée

1. L'Apprentissage Anticipé de la Conduite

- Possible dès l'âge de **15 ans**.

L'apprentissage comporte :

- une **évaluation de départ** d'une heure avant l'entrée en formation
- une **formation initiale** dispensée par l'auto-école.
Une fois l'épreuve Théorique Générale (ETG) réussie, et lorsque le niveau de conduite est jugé satisfaisant par l'enseignant de la conduite et de la sécurité routière, après au moins **20 heures de formation obligatoire** (ou davantage si l'enseignant le juge nécessaire), l'enseignant délivre à l'élève une Attestation de Fin de Formation Initiale (AFFI). Celle-ci prouve que l'élève a atteint le niveau nécessaire et indispensable pour commencer la conduite avec un accompagnateur. L'assureur communique l'acceptation de la prise en charge à l'auto-école.
- Un **rendez-vous préalable** d'une durée minimale de 2 heures est obligatoire avant le départ en conduite accompagnée.
Le candidat se retrouve pour la première fois en présence du moniteur et de l'accompagnateur qui, à cette occasion, profite de l'apport, des conseils et des informations délivrés par l'enseignant de la conduite afin d'assurer une continuité dans la formation.
- une **phase de conduite d'un an au minimum avec un accompagnateur**.
Durant cette période, le conducteur devra parcourir au minimum 3 000 kilomètres, sous la vigilance et les conseils de l'accompagnateur.
Un suivi est assuré par l'école de conduite sous la forme de **deux rendez-vous pédagogiques obligatoires** avec l'élève et son accompagnateur : l'un entre 6 et 8 mois de conduite (et environ 1 000 kilomètres parcourus), l'autre à l'issue des 3 000 km.

Les « *rendez-vous pédago.* » sont composés d'une partie pratique d'évaluation en voiture (1 heure) et d'une partie théorique en salle (2 heures). Lors de la partie théorique, le formateur veillera à aborder des thèmes de Sécurité Routière au cours d'une animation de groupe (alcool, produits psychoactifs, vitesse, fatigue, assurance...)



À la fin de cette période de conduite accompagnée, l'élève a la possibilité de se présenter dès l'âge de **17 ans** à l'épreuve pratique du permis de conduire.

L'inscription au permis en candidat libre est impossible, l'AAC nécessite en effet l'inscription dans une auto-école.

La durée de la période probatoire est abaissée à 2 ans en cas d'Apprentissage Anticipé de la Conduite, au lieu de 3 ans en formation traditionnelle.

2. La Conduite Supervisée

- Possible à partir de l'âge de **18 ans**.

La conduite supervisée peut être choisie dès la signature du contrat, ou après un échec au permis de conduire.

La **formation initiale** en école de conduite reste la même qu'en formation traditionnelle ou AAC. L'attestation de Fin de Formation Initiale (AFFI) est remise aux accompagnateur et l'assureur communique l'acceptation à l'auto-école.

Un **rendez-vous préalable** d'une durée minimale de 2 heures est obligatoirement organisé avant le départ en conduite accompagnée (de la même façon qu'en AAC)

Aucun temps ou kilométrage minimum ou limité et aucun rendez vous pédagogique obligatoire.

Pas de diminution de la durée de période probatoire qui reste de 3 ans.

3. La conduite Encadrée

La conduite encadrée s'adresse aux jeunes **de 16 à 18 ans** qui préparent un diplôme professionnel menant aux métiers de la route.

Le diplôme doit être validé par le ministère de l'éducation nationale ou du travail. Par exemple, BEP ou CAP de conducteur routier.

Après la réussite aux épreuves du permis dans le cadre de votre diplôme professionnel, la conduite encadrée permet de conduire avec un accompagnateur jusqu'à la délivrance du permis à 17 ans.

Conditions à remplir par l'accompagnateur

Pour les 3 formules de conduite accompagnée, **l'accompagnateur doit avoir le permis B depuis 5 ans ou plus sans interruption** et avoir l'accord de son assurance auto pour la conduite du ou des véhicules utilisés au cours de la conduite accompagnée.